



À l'elles güeta fer s

Nèia Johr!

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	PAGE 04
MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ	PAGE 05
CONSEIL MUNICIPAL	PAGES 06 À 09
URBANISME	PAGE 10
ETAT CIVIL	PAGES 11 ET 12
SIAEP	PAGES 13 ET 14
VIE ASSOCIATIVE	PAGES 15 À 22
HOMMAGE	PAGE 23
VIE DE LA COMMUNE	PAGES 24 À 28
ARRÊTÉ MUNICIPAL	PAGES 29 ET 30
INFORMATIONS DIVERSES	PAGES 31 ET 35
A MEDITER	PAGE 36
RECETTE	PAGE 37
DIVERS	PAGE 38
SONDAGE	PAGE 39 ET 40



Bonne lecture

MOT DU MAIRE



2021, un nouveau virage à prendre, et pourquoi pas un nouveau cap ?

Avec en ligne de mire, une prise de conscience plus harmonieuse avec la nature, la mise en place de projets de développements durables pour nous et surtout pour les générations qui vont suivre.

Pour cela, il nous faut cultiver de l'optimisme et continuer à croire en nous et également aux autres.

Pour en revenir sur les questions qu'ont pu susciter la photo du mot du Maire dans mes vœux 2021 à la Commune, la réponse est pourtant très simple à la question que pouvait se poser la mystérieuse Fabiola (immortalisée dans un tableau par Jean Jacques Henner en 1885, œuvre aujourd'hui disparue). « Pourront-ils, et en vertu de le savoir, laisser le profit et l'argent, prévaloir sur la vie ? » Cette question nous est posée à tou(te)s.

Effectivement Blaise Pascal, l'égérie de l'ancien billet de 500 fr, ne peut y répondre et y paraîtra indifférent ; mais je douterais fort du savant qu'il était, qu'il en serait ainsi. Je crois même, brillant mathématicien qu'il fut, qu'il nous mettrait en garde ! La balance en arrière-plan, quant à elle, ne symbolise ni plus ni moins que la justice, du moins telle que l'on pourrait l'espérer. Et pour le moment, ce n'est pas gagné. C'est bien du côté du profit à court terme que penche cette balance au détriment de notre hôte à tou(te)s : notre planète Terre.

C'est pourquoi, à notre niveau, dans notre belle commune, nous allons lancer quelques actions visant à réduire certains de nos coûts, tout en s'inscrivant dans un projet de développement durable ; je pense notamment aux énergies vertes.

Il nous reste sans nul doute d'innombrables défis à relever en 2021, et même au-delà. Alors, et plutôt deux fois qu'une, bons vœux et bonne santé à vous toutes et vous tous.

Et surtout, prenez soin de vous et de vos proches

Jean-Claude GRASSER, Maire

MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Par les temps qui courent, c'est surtout une très bonne santé que je vous souhaite, car l'année que nous venons de « subir », a laissé des traces profondes dans nos mémoires ; je pense que presque chacun d'entre nous a été touché de près ou de loin par le virus.

Malgré cela, nous n'avons pas baissé les bras au niveau de la commune.

Avec un démarrage de la nouvelle équipe retardé pour cause de confinement, nous avons mis les bouchées doubles pour mener à bien plusieurs chantiers :

- Le renouvellement des conduites d'eau principale du village d'Ammertzwiler, qui dataient des années soixante.
- La finalisation de l'installation de l'aire de jeux pour les tous petits (un grand merci à l'association Culture Racines et Patrimoine pour leur participation financière et le coup de mains donné pour le terrassement et la mise en place).
- Les fondations pour la mise en place des deux mâts pour les nids de cigognes ont été faits en prévision du montage de ces derniers, en collaboration avec ENEDIS. Nous pourrons compter sur la participation des « enfants d'abord » pour organiser le garnissage des nids avec les écoliers. La mise en place se fera fin janvier.
- Fin janvier, début février nous réinvestirons la mairie rénovée.
- Le démarrage du chantier « fibre » prévu pour le premier trimestre pour offrir un internet plus performant aux habitants de la commune.

Une pensée aussi pour toutes les associations du village ayant vu leur planning chamboulé (annulation des manifestations...), avec une mention spéciale pour l'équipe EPIQUOI pour son dynamisme et qui a su se réinventer au fil de l'évolution des mesures sanitaires, en mettant en place notamment le « click and collect » ; je n'oublie pas non plus les équipes de Décorations qui se sont déployées pour habiller la commune aux couleurs des fêtes de fin d'année.

Que l'année nouvelle nous apporte beaucoup de bonheur et de prospérité !

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 07 Juillet 2020

ONF : Forêt d'Ammertwiller – approbation de l'état prévisionnel des coupes 2020

Le programme des travaux pour 2020 proposé par l'Office National des Forêts est le suivant :

Coupes à façonner : il est prévu de couper 331 m³ de bois d'œuvre, 160 m³ de bois de chauffage et 72m³ de volumes non façonner, soit un volume total de 564 m³ dont la recette des ventes est estimée à 25 930€ HT.

Coupes en vente sur pied : 211 m³ pour une recette estimée à 2240€ HT.

Sur les 28 370€ HT de recettes issues des ventes de bois, il faut soustraire tous les frais d'abattage, de façonnage, de débardage, de câblage, d'honoraires et de frais divers estimés à 17 640€ HT.

Par conséquent, le bilan net prévisionnel sera de l'ordre de 10 730€ HT. Décision à l'unanimité.

Certains travaux seront certainement à reporter sur le programme d'actions 2021, en raison des conditions météorologiques.

ONF : Forêt de Bernwiller – approbation de l'état prévisionnel des coupes 2020

Le programme des travaux pour 2020 proposé par l'Office National des Forêts est le suivant :

Coupes à façonner : il est prévu de couper 92 m³ de bois d'œuvre, 223 m³ de bois d'industrie, 10 m³ de bois de chauffage et 33 m³ de volumes non façonner, soit un volume total de 358 m³ dont la recette des ventes est estimée à 8350€ HT.

Coupes en vente sur pied : 64 m³ pour une recette estimée à 1000€ HT.

Sur les 9350€ HT de recettes issues des ventes de bois, il faut soustraire tous les frais d'abattage, de façonnage, de débardage, de câblage, d'honoraires et de frais divers estimés à 8480€ HT.

Par conséquent, le bilan net prévisionnel sera de l'ordre de 870€ HT. Décision à l'unanimité.

Certains travaux seront certainement à reporter sur le programme d'actions 2021, en raison des conditions météorologiques.

Tarif chauffage

Le tarif actuellement en vigueur sur le ban de la commune nouvelle est le suivant :

R1 (la consommation) : en € HT par kWh consommé : **0,0616 € HT**

R2 (l'abonnement) : valeur annuelle, en € HT par kW souscrit : **39,16 € HT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif actuel.

Création d'un service de paiement en ligne

Un nouveau service de paiement en ligne a été mis à la disposition des usagers par la commune, dont le lien se trouve sur le site internet <https://ammertwiller-bernwiller.fr/> ce nouveau service permet de faciliter le paiement des factures de chauffage, des loyers, du fermage (etc..).

PayFiP vous permet de payer vos factures publiques (hors impôts) 24h/24, 7j/7, en toute sécurité.

Brigade Verte – Vacances lors des Opérations Funéraires

La surveillance de certaines opérations funéraires donne lieu à perception d'une vacation funéraire au profit des policiers municipaux ou gardes champêtres dont le montant est fixé par arrêté du Maire après avis du conseil municipal, décision à l'unanimité de fixer cette vacation à 20€.

Travaux rue des Seigneurs

M. le Maire explique aux membres du conseil qu'il y a lieu de procéder à la réalisation de la bordure et à la réfection des pavés sur le domaine public devant la maison sise au 2 rue des Seigneurs. Plusieurs devis seront demandés.

Décision à 17 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet

À compter du 01/08/2020, un emploi permanent de secrétaire relevant du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est créé à raison d'une durée hebdomadaire de service 35 heures.

Suppression d'un emploi permanent de Rédacteur à temps complet

Compte tenu de la demande de mutation d'un agent ;
A compter du 01/08/2020, l'emploi permanent de rédacteur, est supprimé.

Suppression d'un emploi permanent de Secrétaire de Mairie à temps non complet

Compte tenu de la mise à la retraite d'un agent ;
À compter du 01/06/2020, l'emploi permanent de secrétaire de mairie, est supprimé.

CONSEIL MUNICIPAL

Création d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet

Compte tenu de l'accroissement quotidien des fonctions et tâches liées au poste ;

À compter du 01/09/2020, un emploi permanent d'agent technique relevant du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est créé à raison d'une durée hebdomadaire de service 35 heures.

Création d'un poste permanent d'Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe

Compte tenu de l'accroissement quotidien des tâches et des fonctions liées au poste ;

À compter du 01/11/2020, un emploi permanent d'agent administratif relevant du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe est créé à raison d'une durée hebdomadaire de service 35 heures.

Contrat d'Apprentissage

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.

Décision à l'unanimité de recourir à un contrat d'apprentissage dès la rentrée scolaire 2020.

Création d'un poste d'agent contractuel sur un emploi non-permanent, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

À compter du 15 juillet 2020, un poste d'agent contractuel relevant du grade d'adjoint technique territorial est créé à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

Acquisition matériel

M. le Maire propose à l'assemblée d'imputer en section d'investissement la dépense relative à l'acquisition d'un coupe bordure auprès de l'établissement AC EMERAUDE pour un montant de 269.20 € TTC

Désignation des délégués au sein de l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin)

Le conseil municipal, désigne pour représenter la commune au sein de l'ADAUHR

- délégué titulaire: ROTH Jean-Luc
- délégué suppléant : HENRY Justine

Commission Communale des Impôts Directs

M. le Maire invite l'assemblée délibérante à constituer une liste de 24 personnes soit 12 titulaires et 12 suppléants. Cette liste sera transmise à la Direction Générale des Impôts qui choisira les membres de ladite Commission Communale des Impôts Directs.

Rapport annuel de l'eau

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2019 est présenté aux conseillers.

Rapport d'activité 2019 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

Le rapport d'activité du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin pour l'année 2019 est présenté aux conseillers.

Mise en fourrière

M. le Maire signale à l'assemblée que suite à des réclamations une procédure a été engagée, dès 2019, suite à un véhicule stagnant rue de la Forêt.

La commune peut réclamer le remboursement des frais de mise en fourrière auprès du propriétaire du véhicule. Ce montant s'élève à 185.00 €

Retrait du syndicat AGEDI

N'utilisant plus les logiciels de ce syndicat depuis le 31.12.2015, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le retrait de la commune de BERNWILLER du syndicat Intercommunal AGEDI dont elle est membre.

Subvention école

Suite à la demande de la directrice de l'école de Bernwiller, M. le Maire propose d'augmenter la subvention versée à l'OCCE.

A la rentrée 2020-2021, le montant de la subvention s'élève à 30€/élève. M. le Maire propose d'augmenter cette subvention de 5€ à la rentrée 2021-2022, le montant serait donc de 35 € /par élève. Il propose également de verser une subvention supplémentaire de 50 €/année scolaire pour les frais de direction.

Résumé de la séance du 10 Juillet 2020

Désignation des délégués et des suppléants au sein du collège électoral qui sera en charge de procéder à l'élection des sénateurs.

GRASSER Jean-Claude, délégué
CASALANGUIDA Nathalie, déléguée
SCHNOEBELEN Gervais, délégué
GREDER Béatrice, déléguée
GASCHY Benoît, délégué

BOLLE-REDDAT Valérie, suppléante
MOROCZ David, suppléant
SALINAS Aurore, suppléante

CONSEIL MUNICIPAL

de la date de la présente délibération ;

Résumé de la séance du 25 Août 2020

Envoi des Convocations aux Membres du Conseil Municipal par mail

Par un vote à main levée, les conseillers, expriment, à l'unanimité leur accord pour l'envoi des convocations par mail.

Subvention cabane des Chasseurs

Suite à la chute d'un arbre d'une propriété privée sur la cabane des chasseurs, ces derniers ont établi une liste de matériel pour sa réparation.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide, par 2 voix pour, 14 voix contre et 3 abstentions de ne pas verser de subvention exceptionnelle aux chasseurs pour la réfection de la cabane de chasse.

M. le Maire propose de faire une convention avec chacun des adjudicataires et de faire un courrier préventif aux propriétaires privés de l'entretien et de la veille sécuritaire de leurs arbres.

Agrément Permissionnaire de Chasse

Dans le département du Haut-Rhin, l'article 20.1 du cahier des charges des chasses communales prévoit que la personne physique détentrice du droit de chasse peut s'adjoindre des permissionnaires. M. Bernard MOUTAUD, adjudicataire de la chasse communale d'Ammertwiller sollicite l'agrément de trois nouveaux permissionnaires.

L'assemblée décide d'agréer les candidatures suivantes :

Mme BURI Nadine de BURGDORF (Suisse) et de M. KRAHENBULH Rolf de AFFOLTERN (Suisse)

Désignation des Membres au Comité Communal Consultatif des Sapeurs-Pompier

Membres titulaires :
SCHNOEBELEN Gervais
ERISMANN Laurent
LABARTETTE Lionel

Membres suppléants :
HAUGER Fabrice
LICHTLEN Carmen
DITNER Sylvie

Projet Signalétiques Diverses + Bande Cyclable

M. le Maire dénombre les problèmes de signalétique relevés dans la commune et en informe l'assemblée.

Dérogation aux Travaux Réglementés en vue D'accueillir un Jeune Mineur en Formation Professionnelle

Le conseil municipal décide le recours aux jeunes âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle pour effectuer des travaux dits réglementés et de déroger aux travaux interdits en vue d'accueillir ces jeunes mineurs à compter

Divers

- Plusieurs jeunes du village souhaiteraient créer un Conseil Municipal des Jeunes.

- La Communauté de Communes souhaite ouvrir aux conseillers municipaux l'accès aux 10 commissions thématiques chargées d'étudier les questions intercommunales. Un mail sera envoyé directement à chaque conseiller.

- Une rencontre a été organisé avec Mme SCHILLINGER Patricia, sénatrice, dans le cadre des élections sénatoriales.

- Lecture de la liste des membres de la Commission Communales des Impôts Directs retenus par la Direction Générale des Finances Publiques

- M. le Maire informe l'assemblée que le marché transport scolaire a été attribué par la décision n° DE_2020_002 en date du 28/07/2020 à l'entreprise Express Sundgoviens de Ballersdorf

- les DIA (Déclaration d'intention d'Aliéner) suivantes, dans le cadre de vente de bien, ont été déposées en mairie. La commune n'a pas fait usage de son droit de préemption sur les biens suivants :

- * 28A rue Jean-Jacques Henner
- * 38 rue Louis Werner
- * 6 rue des Bergers
- * rue du Puits
- * rue De Lattre de Tassigny

Résumé de la séance du 27 Octobre 2020

Désignation des membres de la CLECT

(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

Délégué titulaire : GRASSER Jean-Claude

Délégué suppléant : CASALANGUIDA Nathalie

Désignation des membres du CIID

(Commission Intercommunale des Impôts Directs) de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

Pour rappel cette commission se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs de chaque commune membre de la Communauté de Communes SAL en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

A été élu à l'unanimité le commissaire suivant : GREDER Béatrice

Annulation Loyers SIAEP – COVID

Suite à son entrevue avec les élus du Syndicat des Eaux ces derniers ont demandé, qu'en raison du COVID-19, une annulation des loyers des mois de mars, avril, mai et juin pour non occupation des locaux.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide d'accepter d'annuler ces quatre mois de loyer dus par le syndicat.

CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé d'accepter la modification des statuts actuels, qui portaient sur la modification de l'adresse du siège

Présentation avenant N°2 lot 10 –Electricité – Marché Mairie

Le Maire informe l'assemblée que le lot n°10 – Electricité - concernant les travaux de restructuration de la mairie de Bernwiller a fait l'objet de modifications. Il précise que les postes concernés sont le passage du tarif bleu en tarif jaune ainsi que le rajout de volets complémentaires.

Montant du marché : 75 981,14 € H.T.

Montant de l'avenant n°2 : 8 844,78€ H.T.

Instauration de la Prime Exceptionnelle – COVID

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Cette prime dont le montant plafond est de 1 000 euros sera attribuée aux agents ayant été sujets à un surcroît d'activité, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire, soit du 24 mars au 10 juillet 2020.

Démission permissionnaire chasse

M. MOUTAUD Bernard, adjudicataire du lot de chasse de la commune déléguée d'Ammertzwiler, a informé la commune, par courrier, de la démission de M. ASCHWANDEN Jean

Après délibération, le conseil municipal, décide de mettre un terme à l'agrément de ce permissionnaire.

Budget général : admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal l'état établi par Madame la Trésorière de Dannemarie concernant les produits qu'elle ne peut recouvrer pour un montant de 2251,71 € au titre de loyers impayés.

Après délibération l'assemblée décide de prononcer l'admission en non-valeur de ces produits.

Présentation des œuvres STUWA

Monsieur le maire présente le projet Stuwa du P.E.T.R. Le « parcours art & nature du Sundgau stuwa » est une manifestation artistique permanente à l'initiative du P.E.T.R. du Pays du Sundgau. Le thème est en lien avec le développement durable. Celui de 2020 s'intitule « espace covoiturage ». Il consisterait à la mise en place par un artiste, d'abris bus avec des sculptures à l'intérieur, sur une aire de covoiturage de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas participer à ce projet.

Approbation de la modification des statuts de la brigade verte

Présentation du Rapport Annuel des Ordures Ménagères

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des Ordures Ménagères pour l'année 2019 est présenté aux conseillers.

Acquisition matériel

M. le Maire propose à l'assemblée d'imputer en section d'investissement la dépense relative à l'acquisition d'étagères pour l'aménagement du local des archives de la nouvelle mairie.

Indemnités de la Trésorière

Le conseil municipal, décide, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, d'accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires et dit que cette indemnité sera attribuée à Madame VANACKER Elisabeth, Trésorière,

Divers

- Mise en place des boîtes aux lettres ou passage au CIDEX :

Il y a un problème de mixité au sein de la commune. Pour ce faire, il serait intéressant d'organiser un sondage (document à distribuer avec coupon-réponse) auprès des administrés.

- Proposition de participation aux anniversaires "Grand Age" :

- Point sur la collecte de verres

- Rapport de la réunion commission finances :

- 1ère commission Développement durable + commission participative (printemps 2021) :

La 1^{ère} commission participative aura lieu en 2021.

La 1^{ère} Commission Développement Durable se tiendra le mardi 24 novembre 2020 et une convocation sera adressée à M. Roy.

-Association Les Décors du Village :

M. Malchair annonce qu'il ne se présente plus en tant que Président de l'Association. Le nouveau Président est M. Baur Charly.

L'association est à la recherche de nouveaux bénévoles.

-Projet AFUA :

Une réunion entre propriétaires fonciers au sujet du projet d'AFUA est prévue le lundi 9 novembre 2020.

* Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune.

URBANISME



Permis de construire :

PC 068 006 20 F0005 MAISON BEGI, rue François Joseph Deyber, Construction d'une maison → rejeté

PC 068 006 20 F0006 DORISON Alex, 5A rue d'Ammertzwiller, Pergola x2 + marquise → accordé

PC 068 006 20 E0007 COSTE Geoffroy, 11A rue de Mulhouse, Piscine → Retrait

PC 068 006 20 F0008 SCI LA GRANGE, 8 rue François Joseph Deyber, Création de 6 logements → en cours

PC 068 006 20 F0009 MULLER Claude, 2 rue François Joseph Deyber, Pergola → accordé

PC 068 006 20 F0010 FISCHER Bruno, 23 rue Louis Werner, démolition d'une grange et construction d'une maison → en cours

PC 068 006 20 E0011 COSTE Geoffroy, 11A rue de Mulhouse, Piscine + Pergola → en cours

PC 068 006 20 F0012 MAISON BEGI, rue François Joseph Deyber, Construction d'une maison → en cours

PC 068 006 20 E0013 WALCH Jean-Luc, 2 rue de la Prairie, piscine sanitaires chaufferie → en cours

Déclaration préalable :

DP 068 006 20 F0012 GRGIC Jean-Luc, 11 rue de Lattre de Tassigny, Cabane en bois → accordé

DP 068 006 20 F0013 THUET Fabrice, 02 rue des Fleurs, création fenêtres → accordé

DP 068 006 20 F0014 BITSCH Thomas, 02 rue des Seigneurs, création porte fenêtre + escalier → rejet tacite

DP 068 006 20 F0015 VAUTHIER Guy, 36 rue Louis Werner, création d'une fenêtre → accordé

DP 068 006 20 E0016 SCHNOEBELEN Céline, 7A rue de la Forêt, clôture → accordé

DP 068 006 20 F0017 MERIAUX Killian, 4 rue des Champs, clôture → accordé

DP 068 006 20 F0018 DORIZON Alex, 5A rue d'Ammertzwiller, Piscine → accordé

DP 068 006 20 F0019 GREDER Lucien, 10 rue François Joseph Deyber, extension abri bois → accordé

DP 068 006 20 E0020 TAULEIGNE Éric, 01 impasse du Chanvre, Pergola → accordé

DP 068 006 20 F0021 MUNSCH Grégory, 44 rue Louis Werner, abri bois + clôture → accordé

DP 068 006 20 E0022 GARD Morand, 12 rue de Mulhouse, ravalement de façade → accordé

DP 068 006 20 F0023 BITSCH Thomas, 02 rue des Seigneurs, ravalement de façade + création porte d'accès au jardin en supprimant une fenêtre + escalier → accordé

DP 068 006 20 F0024 SCHITTLY Odette, 5 place de la Mairie, division parcellaire → accordé

DP 068 006 20 E0025 GARD Jean-François, 14 rue de Mulhouse, panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 20 F0026 SEILLER Jérôme, 13 rue des Champs, extension de la maison → en cours

DP 068 006 20 E0027 PETERSCHMITT Jonathan, 3 rue des Bergers, Modification toiture / création d'une terrasse couverte + suppression d'un volet → en cours

DP 068 006 20 F0028 DEIBER Pierre, 3 rue de Lattre de Tassigny, clôture → en cours

Permis de démolir :

PD 068 006 20 E0001 SCI MELANIE, 14 rue de la Forêt, démolition totale de la grange → accordé

Certificat d'urbanisme :

CUa 068 006 20 F0012 SCP MUNCH & GREDEY, 38 rue Louis Werner

CUa 068 006 20 F0013 SCP KOENIG & BAEUMLIN, 17 rue des Seigneurs

CUa 068 006 20 E0014 SCP KOENIG & BAEUMLIN, 49 rue de Mulhouse

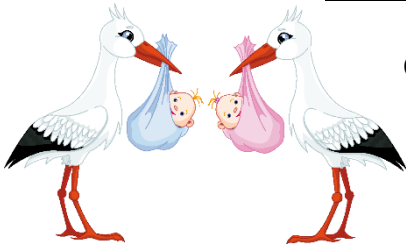
CUb 068 006 20 F0015 SCI LA GRANGE, 8 rue François Joseph Deyber

CUa 068 006 20 E0016 SCP KOENIG & BAEUMLIN, 49 rue de Mulhouse



ETAT-CIVIL

Naissance



COURBERAND Giulian né le 16/08/2020 de Bryan et Méghan
MORAND Savannah née le 19/09/2020 de Dimitri et Stéphanie
HABERMACHER Rose née le 12/10/2020 de Maxime et Marie
WADEL Ornella née le 03/12/2020 de Grégory et Précilia

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux résidents de Bernwiller

Mariage

Ils se sont unis

Le



MOROCZ David et GOUTTE Nadine
22/08/2020

BAUDRY Noël et TAGLANG Angèle
Le 03/10/2020



Pacs

Pacs d'Adeline PIERRE et DEVICQUE François le 05/10/2020

La Municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur pour leur engagement

Décès



MARTIN Roger René, le 20/08/2020
DELEURY Bernard, le 15/11/2020

Toutes nos sincères condoléances aux familles des défunts

ETAT CIVIL

Grand âge

Monsieur STAHL Roger a fêté ses 80 ans le 22 Août

Ce fut l'occasion pour les élus de découvrir les formidables épopées que Roger a connues en Afrique ; d'ailleurs, son salon est rempli de souvenirs du continent africain ; à écouter Roger on s'y croirait. Merci Roger de nous avoir fait vivre un safari.



Madame STOFFEL née BALLAST Marie Jeanne a fêté ses 80 ans le 11 septembre

Des souvenirs, des anecdotes familiales qui nous ont noyés dans l'humour et le bonheur ; et à son mari de rajouter : ne m'oubliez pas l'an prochain ! cela sera chose faite, promis.

Monsieur WIRTH Antoine a fêté ses 85 ans le 23 septembre

Que de souvenirs là aussi, des anecdotes familiales et professionnelles ; merci Antoine et aux membres de sa famille ce jour-là réunis.



C'est avec une grande émotion que nous souhaitons un joyeux anniversaire

à nos doyens

Monsieur WIRTH Louis a fêté ses 92 ans le 16 février

Madame FISCHER née HANSER Marie Louise a fêté ses 92 ans le 21 mars

A la suite des élections municipales de 2020, le Comité Directeur du Syndicat d'eau a été renouvelé le 10 juin. Ont été élus :

BRINGEL Eric,	Président
GENTZBITTEL Claude,	1 ^{er} Vice-Président
GESSIER Alain,	2 ^{ème} Vice-Président
GROSS Pascal,	3 ^{ème} Vice-Président



A l'issue de la réunion du Comité Directeur du 10 octobre, les élus ont fait une visite des installations du SIAEP.



Réservoir de Gildwiller



Quelques repères :

9 communes membres : Balschwiller, Bernwiller, Buethwiller, Diefmatten, Eglingen, Falkwiller, Gildwiller, Hagenbach et Hecken, soit 4 534 habitants et 1 862 abonnés.

2 stations de pompages : Ammertzwiller et Schweighouse

2 réservoirs : Gildwiller et Hagenbach

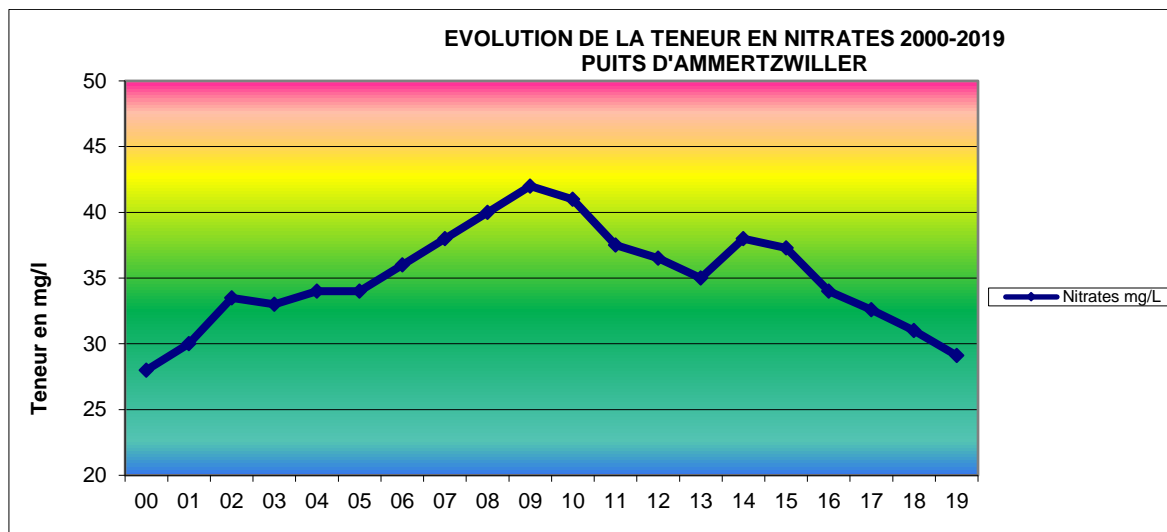
56 km de réseau de canalisation dont 45 % datant de la création du Syndicat d'eau (début des années 60)

Qualité de l'eau potable :

En 2019, l'eau du SIAEP d'Ammertzwiler Balschwiler et environs a été pompée à 62 % dans le puits d'Ammertzwiler et à 38 % dans les deux puits de Schweighouse.

14 analyses bactériologiques ont été réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable. Le taux de conformité était de 100%.

Grâce aux actions menées en partenariat avec les agriculteurs, la baisse de la teneur en nitrates du puits d'Ammertzwiler se confirme. Des analyses sont réalisées quatre fois par an.



Le SIAEP investit pour vous :



Soucieux d'assurer un service de qualité, le SIAEP investit chaque année dans des travaux de renouvellement de réseaux.

En 2020, le changement de la conduite principale et des reprises de branchements ont été effectués dans les rues de Mulhouse et de la Forêt à BERNWILLER.

Montant prévisionnel de l'opération : 365 000 € HT

Programme pluriannuel 2021

Le Comité Directeur prévoit de renouveler les conduites d'eau sur 1 000 ml et de reprendre 35 branchements sur la commune de Gildwiller. Le coût des travaux est estimé à 390 000 € H.T. Des demandes de subventions sont en cours.

SIAEP AMMERTZWILLER BALSCHWILLER ET ENVIRONS

2 rue de l'Ecole
68210 BERNWILLER

Contact : siaep.ammertzwiler@wanadoo.fr

Tél : 03 89 25 34 09

L'ensemble des élus du Comité Syndical du SIAEP et son équipe vous souhaitent de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

VIE ASSOCIATIVE



FABRIQUE DE L'ÉGLISE D'AMMERTZWILLER

Bientôt Noël. Comme chaque année, l'Église nous invite à célébrer la naissance de Dieu. Dans quel monde naîtra-t-il cette année ?



Dans le monde de nos deuils contrariés, de nos relations distancées, de nos souffles masqués ?

Dans le monde de la générosité et de l'engagement de ceux qui ont veillé à ce que la vie soit aussi douce que possible pour le plus grand nombre ? Dans un monde malade et plus que jamais mondialisé, pour le meilleur et pour le pire ?

Ce monde est notre monde.

Et, comme jadis aux bergers de Bethléem, l'ange insiste pour nous annoncer une bonne nouvelle, une grande joie : le nouveau-né est le Sauveur, le Christ, le Seigneur.

Arrêtons-nous un instant devant la crèche pour remercier Dieu de sa présence et trouver la force pour demain.

Regarder la crèche c'est accueillir l'avenir

avec courage.

Accueillons cette nouvelle année 2021 plein de confiance et dans l'Espérance en nous rappelant que chaque époque, chaque moment est porteur de grâce et de bénédiction.

En ces temps confus, et malgré les restrictions imposées pour les offices, quelques bénévoles se sont retrouvés le mardi 8 décembre pour installer la crèche dans notre église, afin que petits et grands, et tous ceux qui le souhaitent puissent aller s'y ressourcer.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour rendre notre église belle et accueillante.

L'ensemble des membres du conseil de fabrique vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne et heureuse année 2021.



Nicole WELTERLIN

VIE ASSOCIATIVE

VŒUX DU CONSEIL DE FABRIQUE DE BERNWILLER POUR 2021

Il y a encore des anges dans le monde.

Les anges sont des personnes qui apportent un rayon de lumière dans l'obscurité de la vie, une parcelle de joie venue du paradis. Elles vivent et travaillent pour les personnes qui ont moins de chance. Elles ne comptent pas les heures et ne s'inquiètent pas de leur salaire. Leur amour des personnes est plus important. Si elles n'existaient pas, beaucoup d'êtres humains ne recevraient ni respect, ni attention, ni aide, ni amitié.



Il y a encore des anges : ils sont parmi nous. Ils font des miracles, sans même s'en douter.

En cette fin d'année 2020 je souhaite remercier tous ces anges qui m'entourent et qui s'activent pour préserver notre église, pour maintenir les célébrations malgré les conditions sanitaires difficiles. Merci pour votre soutien lors de notre passage pour la quête pour le chauffage de l'église. La tournée n'a pu se terminer à cause du second confinement. Si vous souhaitez encore faire un don vous pouvez le remettre à notre trésorier, M. GREDEL Bernard.

Cette année, un peu spéciale, ne nous a pas donnée l'occasion de nous rencontrer aussi souvent que nous l'aurions souhaité. Tous nos rendez-vous : marché de Noël, repas à la chapelle ont été annulés. C'est dans un grand jeu de cache-cache derrière nos masques que nous terminons 2020 et commencerons 2021.

Alors que souhaiter pour 2021 ?

C'est un exercice un peu périlleux. Je souhaiterais tout simplement retrouver la joie de partager des moments de convivialité, de pouvoir se faire une accolade ou une bise sans penser que l'on va se transmettre un microbe. De pouvoir se rencontrer sans plexi-glace, masque et décapage systématique au gel hydro alcoolique. Vivement les sons du tintement des verres, des éclats de rire et des coups de fourchettes dans les assiettes lors d'un bon repas de fête !

Je vous souhaite avant tout de garder la santé et la bonne humeur pour 2021.

Et comme disait ma grand-mère : « l'humour et la patience sont les chameaux sur le dos desquels je traverse tous les déserts ».

Gardons tous l'humour, la patience et 2021 sera une belle année !

MARTIN Marie-Paule
Au nom du Conseil de Fabrique de Bernwiller

RENC'ARTS

**Depuis 9 ans,
des artistes amateurs se rencontrent et
partagent leurs passions de la peinture,
du crochet, de la couture, de la
calligraphie, de la broderie, du dessin..**

**Notre association vous
présente ses meilleurs
Vœux de BONHEUR et de
SANTÉ pour 2021 et vous
donne RDV les 19 et 20 JUIN
pour son EXPOSITION qui
se tiendra dans le jardin de
Brigitte à BERNWILLER
sur le thème
« FORET EN FOLIE »**

CONTACT : M-F KUEHN

07-81-08-81-94

Nadia RAUSCHER 06-70-90-60-93

VIE ASSOCIATIVE



L'année 2020 se termine, espérons que la prochaine sera meilleure.

Jardin partagé (Presbytère à Ammertzwiller)



En février nos membres, avec l'aide de bénévoles, ont dans l'ancien potager du curé préparé le terrain pour pouvoir y accueillir un jardin dit « partagé » ;

Ce projet ne pourra aboutir que s'il est porté par des habitants souhaitant le développer et le faire vivre. Afin de susciter l'intérêt et l'envie, nous nous proposons ci-dessous une photo d'un jardin partagé prise à Heidwiller.



L'aire de jeux (presbytère Ammertzwiller)



Trois jeux sont en place. Cet équipement prévu pour des jeunes enfants sous la surveillance d'adulte, a été acquis par la commune auprès de la société Husson d'Orbey. Des membres de l'association ainsi que quelques bénévoles ont préparé les emplacements.



Une fois le montage réalisé et certifié par des professionnels, les fosses de réception ont été garnies par des copeaux de bois par nos soins.

L'association a financé en partie la balançoire mono feuille par un don de 800 € à la commune.

Nid de cigognes (presbytère d'Ammertzwiller)

L'association a délibéré après avoir écouté les remarques concernant les désagréments que peuvent causer des cigognes. La majorité des membres a décidé de s'associer à la municipalité pour l'implantation de 2 nids de cigogne à Bernwiller. Nous avons engagé le partenariat avec ENEDIS et la LPO pour aboutir à la mise en place de ces nids pour le 22 janvier 2021.



VIE ASSOCIATIVE



Cette année 2020 fut la présence de cette pandémie de la COVID 19 nous a obligés d'annuler certaines de nos animations qui étaient prévues.

Plusieurs démonstrations de taille ont été annulées.

Les contraintes sanitaires qui étaient imposées nous ont obligées à annuler notre traditionnelle exposition fruitière. Nous l'avons remplacée par une journée « Portes ouvertes » au verger conservatoire.

Cette journée nous a permis d'accueillir un grand nombre de visiteurs.



Environ 80 repas « choucroute » ont été servis ainsi que de nombreuses portions de beignets de pommes.

Près de 200 commandes d'arbres fruitiers et d'ornement ont été enregistrées.

Un temps favorable a permis la visite du verger, de découvrir environ 80 variétés anciennes et plus récentes de pommes et poires et de profiter des conseils de plantation et d'entretien du verger dispensés par nos 5 moniteurs arboricoles présents.

Nous remercions vivement les nombreuses personnes qui nous ont rendu visite pour leur soutien.

La distribution des arbres a eu lieu le samedi 5 décembre.

Pour info, la distribution des arbres, dans le cadre de l'opération des arbres de la Sainte-Catherine organisée par le Conseil Départemental, aura lieu fin janvier 2021.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des séances de démonstrations de taille des arbres fruitiers pour ce début d'année 2021 à condition que la situation sanitaire le permette.

À savoir que ces démos de tailles sont gratuites et ouvertes à toute personne souhaitant s'initier à la taille.



J'aimerais aussi noter que nous avons distribué gratuitement du jus de pomme à des personnes ou familles nécessiteuses ou démunies ...

Je souhaite en mon nom et au nom du comité de l'association une bonne année 2021 ...

André GRIENENBERGER

VIE ASSOCIATIVE



Comment « les enfants d'abord » s'adaptent au confinement ?

Voilà, 6 nouveaux mois ont passé et l'activité des « enfants d'abord » est toujours un peu en stand-by du fait du contexte sanitaire. De nombreuses idées ont émergé lors de notre assemblée générale qui s'est tenue fin septembre.

Des projets classiques dans une vie sans confinement ont été évoqués (chasse au trésor lors d'une marche d'automne, grimpelturnier, marche gourmande avec spectacles pour les enfants sur les parcours et lors des haltes pour la kermesse du mois de juin 2021, journée jeux de société) mais ils restent évidemment tous dépendants d'un retour à la normale qui se fait malheureusement attendre.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous adapter quelque peu pour cette année scolaire en visant certaines classes pour tel ou tel projet plutôt que l'ensemble des élèves de l'école en même temps afin de respecter les gestes barrières en vigueur.

L'idée est que l'association puisse aider à la tenue de spectacles, à la participation de sorties ou de classes découvertes, ou au financement de la nouvelle bibliothèque de l'école. C'est ainsi qu'une sortie vendanges a été proposée pour les élèves de CM1 et CM2 en septembre chez Paul Gaschy à Eguisheim.

Une bien belle journée pour la vingtaine d'enfants présents ce jour-là, qui ont pu découvrir les vendanges et profiter d'un bon repas à midi offert par les Petites Papilles de Patrick Sanchez. On en profite pour le remercier à nouveau !

Une chasse aux trésors avait été prévue au début des vacances de la Toussaint dans les rues du village mais nous avons préféré l'annuler au vu du durcissement des consignes sanitaires à ce moment-là. Ce n'est que partie remise ! C'est pour la même raison que nous n'avons pas pu tenir la bourse aux vêtements cette année.

Nous avons par contre maintenu les opérations agrumes et sapins/ roses de Noël au mois de novembre/décembre et les enfants vous remercient pour votre générosité !

Ce sont près de 1500 euros qui pourront être intégralement reversés à l'école de Bernwiller pour acheter des livres pour la nouvelle bibliothèque. L'occasion de renouveler une partie de la bibliothèque qui a profité à plusieurs générations d'élèves et de relancer le commerce local.

L'association soutiendra aussi un projet en lien avec la maison de la Nature pour certaines classes engagées dans ce dispositif cette année. Nous espérons que le retour à la normale puisse intervenir très vite pour retrouver notre activité habituelle et pouvoir partager à nouveau les moments de convivialité et de partage qui font la force des Enfants d'abord.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, même si elles se feront en comité restreint cette année. A très bientôt.

Pour suivre l'activité des enfants d'abord ou nous rejoindre :

<https://ledab68.wordpress.com/> En renseignant votre email sur le blog, vous pourrez être au courant de toutes les dernières informations en lien avec l'activité de l'association.

Contact : Litterst Cyrille 0661342645
litterst@hotmail.fr

Cyrille LITTERST



Elle n'a pas tout à fait un an, et pourtant l'Épiqueoi ? à déjà fait beaucoup de chemin !

Le 26 janvier 2021 nous fêtons la première année d'existence de l'association et ce fut une sacrée année !

La motivation des membres a été plus forte que tout : **l'esprit d'équipe et d'innovation a permis de mettre en place le premier service issu de l'association... un service pour tous les habitants de la commune et vous avez répondu présent ! L'épicerie au cœur de notre association !**



Et il a fallu s'adapter : dans un premier temps **en plein air**, pour respecter les mesures sanitaires liées à la pandémie ; fin août, en quelques semaines, **le local a été transformé et l'épicerie a pu ouvrir ses portes en septembre** ; dernière adaptation à la situation sanitaire, **la boutique en ligne « click and collect ».**



A chaque fois ce fut un succès et vous avez répondu présent !

Forts de cet engagement, **nous attendons avec impatience de pouvoir rouvrir le local de l'épicerie afin d'accueillir les habitants et leur permettre de se réunir autour de projets d'activités.** Après le **succès de l'escape-game** à la maison Henner et **de l'atelier couture**, nous comptons bien ne pas nous en arrêter là ! **L'association sera présente pour fournir des moyens humains et financiers (avec les bénéfices de l'épicerie), faire germer les échanges, récolter les idées et cultiver les savoir-faire des habitants !**

Pour conclure et en guise d'exemple, parlons du **formidable projet autour de la miche du village !**

Plusieurs membres se sont réunis pour confectionner le pain vendu à l'épicerie et très rapidement **le projet a suscité une véritable synergie :** **la transmission d'un savoir-faire** avec Gervais (boulangier) ; **la fourniture du bois** par la mairie ; **la mise à disposition d'un four à bois** par Mathieu et Céline, **et la vérification** du conduit de cheminée par Jean-Luc ; **l'utilisation de la farine vendue à l'épicerie** (farine Sirlin, AB et Demeter)... et très prochainement **la confection d'un pétrin** par Mathieu ; **la préparation du bois** par Bernard ; **la confection de corbeilles** avec un atelier vannerie qui sera animé par Brigitte dans le cadre de l'épiqueoi ?... et bien entendu une **« activité pain »** avec **l'accueil des personnes qui souhaitent apprendre à faire du pain !**

A très bientôt !



L'équipe de l'Épiqueoi ? vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Retrouvez les dernières infos de l'association sur le blog : epiquoi.home.blog

VIE ASSOCIATIVE



L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ammertzwiller souhaite à tous les habitants de la commune, ainsi qu'à leurs familles une bonne et heureuse année 2021.

Nous espérons vous rencontrer nombreux lors de la prochaine édition de l'Esselfascht.

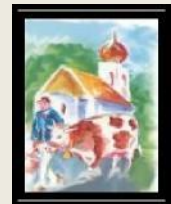
En cette fin d'année nos pensées vont aux familles de nos membres, pompiers, qui nous ont quittés.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Paradisvogel de Bernwiller vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussite professionnelle.



ASSOCIATION du ALTABURAFASCHT



« 2020 : Année blanche » comme la surnomment beaucoup de présidents d'associations. Notre 35^{ème} édition n'a évidemment pas pu être organisée en septembre dernier.

Il nous reste à espérer que cela soit possible en septembre 2021.

A espérer également que comme les années précédentes, cette fête locale suscitera l'engouement, non seulement de ses membres, mais du village tout entier.

Avec nos membres, j'espère pouvoir susciter de grandes actions en faveur d'initiatives locales, centrées sur notre cher village.

Pour cela, il nous faudra compter sur l'adhésion du plus grand nombre d'habitants.

Alors, et espérons-le, merci d'être au rendez-vous.



Cultivons de l'espoir et de l'enthousiasme en ce début d'année 2021 et Bonne Année à toutes et à tous.

Jean Claude GRASSER
Président de l'Association du Altabürafascht

HOMMAGE



Un dimanche de novembre, Bernard DELEURY nous a quittés discrètement. Toute la communauté est touchée, peinée et attristée par son départ.

Son altruisme et sa discrétion sont connus et appréciés de tous.

Bernard était le collègue, le camarade, l'ami de tous ceux qui l'ont côtoyé. Un homme humble, chaleureux, humaniste toujours à l'écoute. Tous, nous l'avons apprécié aux travers de ses activités et de son engagement.

Présent et participant à toutes les associations et manifestations, il a œuvré au sein de l'équipe municipale pendant 25 ans dont 12 années comme adjoint au maire.

Il a été délégué des divers syndicats intercommunaux : Epape de la Lague, Sigfra, Siaep, Syndicat scolaire.

Bernard était un passionné de nature et d'environnement. La forêt et la protection de l'eau faisaient partie de ses préoccupations.

Professionnel dans ses interventions, il en a fait profiter notre municipalité, le syndicat d'eau, ainsi que l'ensemble des abonnés aux réseaux. La chaufferie et les sous-stations n'avaient plus de secret pour l'expert qu'il était.

Préoccupé par le service à autrui, il restait disponible pour tous à toute heure de la journée. Avec sérénité, gentillesse et tranquillité, il savait rassurer tout le monde.

Bernard n'était pas seulement apprécié et reconnu par les adultes, mais aussi par les enfants.

Des années durant à l'école, il enfilait le costume du St Nicolas et du Père Noël et émerveillait les rêves et les cœurs de nos petits.

Le personnel l'appréciait, toujours un mot agréable, un brin d'humour pour les équipes et ses collaborateurs.

Bernard incarnait la sagesse, la justesse, la fidélité.

Au nom de tous les anciens élus et leurs collaborateurs, nous garderons de Bernard Deleury le souvenir ému d'un homme sensible et dévoué, d'un ami.

Mathieu DITNER

VIE DE LA COMMUNE

C'EST OFFICIEL : LA MAIRIE EST SUR FACEBOOK !

Sur cette page, retrouvez l'actualité de la commune, les différents événements de l'année... C'est avec plaisir que nous lançons notre page Facebook. Un seul objectif : Être au plus proche des Bernwillerois(e)s!



[https:// www.facebook.com/Commune-de-Bernwiller-110594550865810/](https://www.facebook.com/Commune-de-Bernwiller-110594550865810/)

2021 : BERNWILLER MET EN PLACE SON SITE WEB 2.0

Courant 2021, la commune de Bernwiller s'équipera d'un nouveau site internet, plus moderne et ergonomique.

Vous pourrez ainsi accéder plus facilement aux informations importantes (Trait d'Union, actualités, documents administratifs, demandes diverses...). Les réseaux sociaux sont également un élément clé de cette nouvelle vision digitale au travers de Facebook et Instagram. Ils permettront de communiquer au plus grand nombre et auprès des plus jeunes.

Ekko Digital, une agence web de Burnhaupt-le-Haut est en charge de ce projet 2.0.



MAIRIE DE BERNWILLER : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

À partir du 15 Février 2021



Lundi	09h00 à 11h30
Mardi	15h00 à 18h00
Jeudi	15h00 à 18h30
Vendredi	09h00 à 11h30

DATES DES BATTUES DE CHASSES

La prudence s'impose en cas de chasse et nous vous prions de ne pas traverser la forêt lorsque vous voyez des panneaux indiquant « Chasse en cours ».

BATTUES DE CHASSES 2021	
FORÊT AMMERTZWILLER	
JANVIER	24
JANVIER	31
FEVRIER	01

BATTUES DE CHASSES 2021	
FORÊT BERNWILLER	
JANVIER	30

VIE DE LA COMMUNE

PLANNING DES RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU POUR L'ANNEE 2021.



1^{ère} période : relevés du 21/09/2020 au 15/03/2021.
2^{ème} période : relevés du 16/03/2021 au 20/09/2021.

FERMETURE DE LA PLATE-FORME DECHETS VERT

La plate-forme des déchets verts sera fermée du **1^{er} janvier 2021 au 28 février 2021 inclus**



Que faire de mes tontes et de mes branchages lorsque la Plateforme est fermée ?



Des solutions alternatives existent pour recycler directement vos tontes dans votre jardin.

Vous trouverez toutes les informations sur ces bonnes pratiques sur le site :

www.ademe.fr : « le compostage et le paillage ».

Les tailles de haies et autres branchages sont à conserver à domicile pendant toute cette période.



CALENDRIER ET GUIDE DE TRI

Disponible en téléchargement sur notre site internet Rubrique « gestion des déchets »



DEPISTAGE DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE



Vous êtes diabétique ?

Alors vous êtes peut-être concerné par la rétinopathie diabétique.

Le programme de dépistage de la rétinopathie diabétique propose un dépistage gratuit

LE LUNDI 08/02/2021 dans les locaux de la Mairie de PFETTERHOUSE

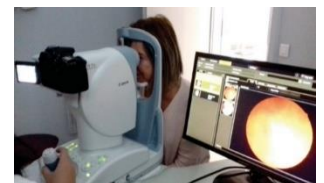
Pour en profiter, il faut :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être reconnu(e) en ALD pour le diabète
- Ne pas avoir fait de fond d'œil depuis plus de deux ans

Si c'est votre cas, vous pouvez prendre rdv auprès du secrétariat du programme RETINOEST au 06.17.14.69.52, le lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00.

Vous pouvez également prendre rendez-vous sur le site : www.retinographe.wordpress.com.

Le dépistage est pris en charge par l'assurance maladie. L'examen est rapide, d'une durée de 20 minutes et se fait sans douleur et sans dilatation. Les clichés sont interprétés à distance par un ophtalmologue et les résultats sont envoyés au médecin traitant et au patient sous 2 à 3 semaines.



Téléchargez l'ordonnance à faire compléter par votre médecin traitant sur le site internet et retrouvez-y également une information complète sur la rétinopathie diabétique et son dépistage gratuit.

VIE DE LA COMMUNE

ADIL 68 : SUBVENTION TRAVAUX RENOVATION



ALSACE
Conseil départemental
HAUT-RHIN
RÉGION DE GUÉWILLER

Bien vous chauffer tout en
**réduisant le montant
de vos factures**

**Vous êtes propriétaire d'un logement
mal isolé et vous souhaitez le rénover ?**

**Bénéficiez
jusqu'à 60%**
de subventions sur vos travaux

- Des aides pour les logements individuels mais aussi pour les copropriétés
- Un accompagnement adapté pour vous aider à définir au mieux les travaux nécessaires

ADIL 68
Point Rénovation Info Service
03 89 21 75 35 ou contact@adil68.fr

Pour votre demande en ligne : monprojet.anah.gov.fr
Pour information complémentaire : ESPACE INFO ENERGIE du PETR RVGB
03 89 83 71 91 ou ete@rvgb.fr



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH), **l'ADIL du Haut-Rhin assure le rôle de Point Rénovation Info Service (PRIS).**

Dans ce cadre, les conseillers de l'ADIL du Haut-Rhin :

- font connaître aux demandeurs les **aides et dispositifs** auxquels ils peuvent prétendre, ainsi que leurs conditions d'obtention
- expliquent les règles et **le rôle de chacun des acteurs**, les étapes du projet, de son montage à son achèvement
- s'assurent de la volonté du ménage à s'engager dans une démarche de travaux, en lui apportant le cas échant **tous les conseils** qui peuvent faciliter sa prise de décision, avant de passer éventuellement le relais à un opérateur ou un conseiller technique
- renseignent et orientent les ménages sur **tous les aspects** de leur projet : financement, fiscalité, aspects juridiques, copropriété...

[Pour un conseil personnalisé, neutre et gratuit, contactez l'ADIL](#)

PAYFIP



PAYFIP
DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

ACCÉDER AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE

Réglez vos factures locales
sur Internet

Un moyen de paiement
sécurisé, simple et rapide
pour régler vos avis
de sommes à payer

Service gratuit,
disponible 24h/24 et 7j/7



La gamme des moyens
de paiement proposée
par votre collectivité
s'élargit.

Dorénavant payez vos
factures locales sans
vous déplacer et sans
envoyer de chèque au
moyen d'une transaction
sécurisée par carte
bancaire ou prélèvement
unique sur Internet.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

SEPA UN PRÉLÈVEMENT
ONE OFF



PAYER UNE FACTURE



COLLECTIVITÉS LOCALES
ET ADMINISTRATIONS

Capnumérique 

PAYFIP
UN SERVICE
DE PAIEMENT
SANS FRAIS

VIE DE LA COMMUNE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La situation sanitaire ne permettant pas de tenir les cérémonies dans le format habituel, c'est en comité très restreint que la commémoration du 11 novembre a eu lieu.



ROAD TRIP - NOUVELLE VIE POUR LE CAMION POMPIER D'AMMERTZWILLER

En septembre 2021, ces « Robinson » ont tout quitté pour vivre une aventure hors du commun. Les Lyonnais Anne. B et Rachid. A, préparent leur périple qui les mènera à travers l'Europe à bord d'un ancien camion de pompiers d'Ammertzwiller. Nous leurs souhaitons une belle aventure ! (Voir article page 31)



STATIONNEMENT GÊNANT : infraction !

La Commune a reçu des plaintes de bernwillerois(e)s mécontent(e)s à cause d'automobilistes mal garés. Les personnes âgées et handicapées, les mamans et assistantes maternelles qui se promènent avec une poussette craignent un risque pour leur sécurité.

Il faut savoir que le code de la route a introduit une nouvelle catégorie d'infraction : **le stationnement très gênant passible d'une amende de 135 €**. Celle-ci sanctionne les conducteurs qui s'arrêtent ou se garent sur les trottoirs, les voies de bus, les pistes cyclables, les emplacements réservés aux personnes handicapées, à proximité des bouches d'incendie et aux abords des panneaux et signaux lumineux de circulation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de les masquer. Elle interdit aussi de stationner à moins de cinq mètres devant un passage piéton, en dehors des places matérialisées.



LAISSONS LE TROTTOIR

AUX PIÉTONS



**CECI AURAIT PU ETRE....
UN VRAI PV**

135€

VIE DE LA COMMUNE

BERNWILLER : un village enchanté...

Malgré des conditions difficiles liées à la pandémie de la COVID19, l'association "Les décors du village" et les bénévoles ont réussi à travailler en toute sécurité pour égayer un peu notre village pour les fêtes de fin d'année.

Bravo à l'équipe et coup de chapeau à Charly BAUR qui ont pris sur leur temps pour embellir le village 🌲
Profitez de vos balades pour admirer ce très beau travail. 🍷



La Magie de Noël à BERNWILLER !

La Magie de Noël à BERNWILLER !

Un grand BRAVO à Charly et JérémY, qui ont émerveillé les yeux des petits et des grands.



ARRÊTÉ MUNICIPAL



Envoyé en préfecture le 05/10/2020
Reçu en préfecture le 05/10/2020
Affiché le 
ID : 068-200055580-20200924-AR_2020_020-AR

COMMUNE DE BERNWILLER AR_2020_20

Arrêté municipal relatif à la LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE de la Commune de BERNWILLER

Le Maire de la commune de BERNWILLER,

- Vu** le Code général de collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 à L.2212-2, et L.2542-1 à L.2542-4, et L.2542-10
- Vu** le Code Pénal et notamment son article R.623-2
- Vu** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.1311-1, R.1334-30 à R.133431, et R.1337-7 à R.1337-8
- Vu** la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit,
- Vu** le décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du Code de la Santé Publique,
- Vu** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.571-1 et suivants
- Vu** l'arrêté interministériel du 10 mai 1995 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage,
- Vu** la circulaire du 27 février 1996 relative à la lutte contre les bruits de voisinage,


Considérant que l'autorité municipale est tenue de prendre toutes les dispositions réglementaires nécessaires en vue de garantir la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

- Article 1 :** Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir
- des publicités par cris ou par chants
 - de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur
 - de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice

La fête nationale du 14 juillet, le jour de l'an et la fête de la musique font l'objet d'une dérogation permanente au présent arrêté.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/10/2020
Reçu en préfecture le 05/10/2020
Affiché le 
ID : 068-200055580-20200924-AR_2020_020-AR

Article 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (etc...) **ne peuvent être effectués que :**

- du lundi au samedi de 07h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 ;

L'utilisation de ces engins est interdite les dimanches et jours fériés.

Article 3 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, **doit interrompre ces travaux** (sauf en cas d'intervention urgente) :

- entre 19h00 et 7 heures ;
- toute la journée des dimanches et jours fériés.

Article 4 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux de compagnie sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 5 : Tout agent de la force publique est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Sous-préfet de l'arrondissement d'Altkirch ;
- Monsieur le Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Dannemarie ;
- Monsieur le président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres du Haut-Rhin ;
- Affichage en mairie.

Fait à Bemwiller le 24 septembre 2020

Le Maire,
GRASSER Jean-Claude

INFORMATIONS DIVERSES

Jeudi 24 septembre 2020, kilomètre zéro, départ de Bernwiller sur les routes à l'aventure et à la rencontre de la magie de la vie.

Nous venons de tout quitter, logement, travail, relations, après plusieurs années de vie intense dans la grande métropole de Lyon.



Nous avons reçu l'invitation de partir sans rien sur un nouveau chemin pour expérimenter d'autres modèles de vie. Nous aspirons à une vie simple, partagée, solidaire, écologique.

Ce rêve a pu se transformer en réalité grâce à Jean-Luc ROTH (2^{ème} Adjoint) et à la commune de Bernwiller/Ammertzwiller qui nous a permis d'acquérir le merveilleux véhicule des sapeurs-pompiers, devenu notre fidèle compagnon de route depuis 3 mois.

Après avoir traversé la France et l'Espagne, nous nous sommes arrêtés en Andalousie, dans une ferme gérée par une petite communauté internationale, où nous avons pu participer avec d'autres volontaires, à des projets de permaculture, de vie solidaire et collective, et à la première récolte et fabrication d'huile d'olive.

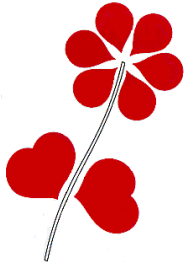
Le projet de l'huile d'olive permet de créer un partenariat et des ressources, à destination d'une association « Casa Pepe Bravo », située à Alozaïna, une commune voisine, qui accueille de façon inconditionnelle les personnes les plus en difficulté.

Prochaine étape, si la situation sanitaire nous le permet, le sud du Portugal où de nombreuses initiatives collaboratives sont également en émergence.

Nous nous réjouissons de repartir à l'inconnu après les fêtes de fin d'année, à la rencontre des habitant(e)s toujours étonné(e)s de nous voir voyager malgré les contraintes, et pouvoir apporter une petite note d'espoir, élargir le champ des possibles.

Nous remercions de tout cœur, les sapeurs-pompiers, la municipalité et l'ensemble des habitant(e)s de Bernwiller et d'Ammertzwiller pour le soutien apporté à cette merveilleuse expérience itinérante en Europe.





Donneurs de sang

Balschwiller et Environs

Même pendant la pandémie et le confinement, les collectes de sang ne se sont pas arrêtées !

Le protocole ayant changé, la distanciation respectée, le masque chirurgical neuf pour chaque donneur, le gel hydro-alcoolique pour les mains, le nettoyage encore plus scrupuleux pour le matériel, toutes ces petites choses mises bout à bout, ont permis de rester stoïque lors de notre nouveau rendez-vous en collecte.

Les médias ont fait plusieurs appels pressants aux dons au courant de cette année 2020, qui restera gravée dans nos mémoires.

Nos 6 collectes se sont vues bien chargées et le nombre de dons est en hausse pour cette année 2020 : 362 dons, alors qu'il n'y avait que 333 dons en 2019 (pour le regroupement des quatre villages). 18 nouveaux donneurs ont fait le pas de nous rejoindre, alors qu'ils n'étaient que 5 en 2019.

Soyons optimistes et confiants en l'avenir !

Alors... Nos portables, nos ordinateurs ou simplement le facteur nous rappellerons en temps utiles qu'il faut se mobiliser.

Voici les dates de l'année 2021 :

- ♥ **Jeudi 4 mars à HAGENBACH**
- ♥ **Jeudi 6 mai à BUETHWILLER**
- ♥ **Jeudi 1er juillet à BERNWILLER**
- ♥ **Jeudi 26 août à BUETHWILLER**
- ♥ **Mardi 2 novembre à HAGENBACH**



INFORMATIONS DIVERSES



Attention :
un animal perdu ou errant
peut être dangereux,
ne le touchez pas
et ne le ramenez
pas à la fourrière

ANIMAUX ERRANTS, PERDUS, TROUVÉS ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES !

**Vous avez trouvé un animal errant sur la voie publique, ou perdu le votre :
QUE FAIRE?**

Contactez la Mairie durant les jours et heures d'ouverture du standard téléphonique :
au 03 89 25 30 15

→ Décrivez l'animal → Indiquez le lieu où vous l'avez trouvé → Communiquez vos coordonnées

Notre commune est sous contrat de Fourrière avec la SPA de Mulhouse Haute Alsace
La **SPA** récupère, sur les bans communaux, les chiens et chats errants qui ont été signalés.
La Brigade Verte amène aussi les animaux errants.

Brigade verte

92 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny, 68360 Soultz
Tél. : 03 89 74 84 04 / contact@brigade-verte.fr

LPO Ligue pour la protection des oiseaux

8 rue Adèle Riton, 67000 Strasbourg Tél. : 03 88 22 07 35

Assistance aux animaux Alsace

84 rue de Belfort, 68100 Mulhouse Tél. : 03 89 46 27 00

Fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin

Tél. : 03 89 65 90 40 www.federation-chasseurs-haut-rhin-68.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Contact

Adresse : 21 rue Edouard Singer, 68100 MULHOUSE

Téléphone : 03 89 33 19 50

Fax : 03 89 42 62 76

Mail : contact@spa-mulhouse.fr

Horaires d'ouvertures pour le retrait d'un animal de la fourrière

Le retrait d'un animal placé en fourrière peut s'effectuer **directement au refuge** de la S.P.A. durant les jours et heures d'ouverture du service (excepté les jours fériés).

Ouverture pour le retrait d'un animal en fourrière :

Jour	Matin	Après-midi		
Lundi	9h à 11h30	14h00 à 17h30	Entrée Fourrière chien ou chat (voir tarifs séjour)	40 €
Mardi	8h30 à 12h	14h00 à 17h30	Identification par puce, chien ou chat	64 €
Mercredi	8h30 à 12h	14h00 à 17h30	Vaccination rage + passeport chien ou chat	45 €
Jeudi	8h30 à 12h	14h00 à 17h30	Séjour Fourrière chien/Jour	10,50 €
Vendredi	8h30 à 12h	14h00 à 17h30	Séjour Fourrière chat/Jour	7,00 €
Samedi	8h30 à 12h	14h00 à 16h	Frais Vétérinaire, si problèmes de santé pendant le séjour	35 €
Dimanche	Fermé	Fermé	Frais Vétérinaire, si l'animal a été blessé	Facturation détaillée

Délais légaux de Garde des animaux en Fourrière (Articles L211-25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux non identifiés (sans tatouage ou sans puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé à l'adoption, pucé, stérilisé et vacciné (chat), pucé et vacciné (chien).

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé à l'adoption, pucé, stérilisé et vacciné (chat), pucé et vacciné (chien).

Rappel: La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article L521-1 du Code Pénal; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

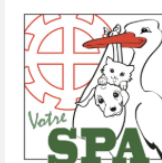
Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire ou détenteur

Conformément à la législation (article L211-24 du Code Rural) la S.P.A. Mulhouse-Haute Alsace est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Pièces à fournir : une pièce d'identité ainsi que le carnet de santé de l'animal ou tout autre document prouvant la propriété.

Pour les 1^{ère} et 2^{ème} catégories : il faut fournir le permis de détention et une pièce d'identité.



Société Protectrice
des Animaux
de Mulhouse
Haute Alsace

INFORMATIONS DIVERSES



“

Que faire si je vois un animal errant blessé ou non sur le domaine public ? ”

- Contactez la fourrière animale durant ses heures d'ouverture.
- Prévenez la Brigade Verte et la Mairie en dehors des horaires d'ouverture de la fourrière animale.

Attention : bien que domestiqués, certains animaux peuvent être effrayés et avoir un comportement agressif, n'essayez pas d'attraper vous-même l'animal.

“

Que faire si je trouve un animal domestique errant sur ma propriété ? ”

- Si l'animal dispose d'un collier, vous pouvez contacter un vétérinaire, ou la SPA, qui rechercheront l'identité du propriétaire de l'animal,
- Si à première vue l'animal n'a pas d'identification, vous pouvez effectuer une demande d'intervention auprès de la Mairie qui mandatera la fourrière animale pour le prendre en charge.

“

Que faire si je trouve un animal sauvage blessé ou non sur ma propriété (fouine, renard, biche, cygne,...) ? ”

Contactez la Fédération départementale des chasseurs du Haut Rhin qui se chargera de la capture de l'animal. Pour les oiseaux et les cygnes, contacter la LPO

Les animaux qui ne sont pas classés comme nuisibles dans le département du Haut-Rhin seront relâchés dans des lieux appropriés.

“

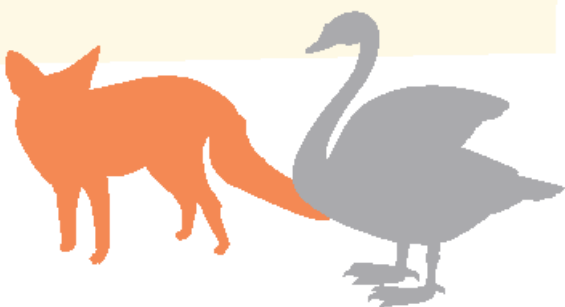
Que faire si je trouve un animal blessé sur ma propriété ? ”

Renseignez-vous sur les possibilités de prise en charge de l'animal par un vétérinaire, ou auprès de la SPA.

“

Que faire si je trouve un animal mort sur le domaine public ? ”

- Contactez la fourrière animale durant ses heures d'ouverture.
- Envoyez un mail à l'adresse suivante : bernwiller@orange.fr en dehors des horaires d'ouverture de la fourrière animale.



A MEDITER

En rond...

Avons-nous vraiment retenu la leçon
De ce virus qui s'attaque à nos poumons ?
On dirait que l'on tourne en rond.
On nous propose des solutions :
Traçons, isolons... Savon, ventilation,
Distanciation, désinfection...
Le remède qui s'appliquera à tous sans exception
C'est le reconfinement ... A-t-on raison ?
Mais chacun avance à reculons
Car on a tous la réponse à la question.
Il faudra pourtant prendre une décision
Qui s'appliquera à tous... Une illusion ?

Ce virus laissera des traces certainement.
Où trouvera-t-on les aides, de l'argent
Pour que chacun vive décemment ?
Ce n'est pas rien qu'un confinement
Ce sont des vies d'hommes, de femmes, d'enfants
Qui sont là, avides d'espoir de vivre correctement.
La réponse n'est pas simple évidemment
Mais si c'était le confinement ! ...
Enfermons-nous pour la bonne cause sûrement,
Pour passer Noël avec enfants, petits-enfants
Vivre avec tous l'émerveillement
Un cadeau dont on se souviendrait longtemps.

Antoine Quesson

**Au final, nous sommes tous en CDI :
confinement à durée indéterminée !**



RECETTE

LE GRATIN PARMENTIER

LA FÊTE A LA BOULETTE !



4 PERSONNES



PRÉPARATION
20 minutes



INGRÉDIENTS

750g de bœuf haché
1 oignon
1 c. à s. de paprika
3 grosses pommes de terre
25 cl de béchamel
100g de mozzarella râpée
Persil
Sel et poivre



MATÉRIEL
1 moule à tarte



ASTUCE

Pour « bâtir » cette recette, il vous faut des solides tranches de pomme de terre. Pour garantir leur cuisson parfaite, ne les sortez de l'eau que lorsque votre pointe de couteau n'aura aucun mal à se planter dedans. Afin d'éviter qu'elles continuent de cuire hors de l'eau, plongez-les dans une casserole remplie d'eau et de glaçons.


DIVERS

URGENCES

SAMU:
15



POMPIERS
18



EDF:
08 10 33 30 68



**Gendarmerie de
DANNEMARIE :**
03 89 25 04 09



DIVERS

MAIRIE:
03 89 25 30 08
03 89 25 30 15
bernwiller@orange.fr



CCSAL:




03 89 07 24 24

**Presbytère de
Balschwiller:**
03 89 08 88 10



En cas de fuite d'eau:
Contacter le syndicat d'eau
03 89 25 34 09



Commune de
BERNWILLER
Arrondissement d'Altkirch



AMMERTZWILLER
2 rue de l'École
68210 BERNWILLER
Tél 03 89 25 30 15
bernwiller@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Mardi de 15h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h30

Site internet de la commune : ammertzwiller-bernwiller.fr



Changement d'horaire

Ouverture nouvelle mairie – 2, rue de l'École

A partir 15/02/2021

Lundi et Vendredi de 09h00 à 11h30

Mardi 15h00 à 18h00

15h00 à 18h30

Jeudi de

SONDAGE AUX HABITANTS

ECO-RESPONSABLES et PARTICIPATIFS

Trait d'union

OBJECTIF ZERO PAPIER.

Pour cela, la Commission a décidé de ne plus imprimer le bulletin municipal, qui représente pour une édition, environ 18.000 feuilles de papier.

Chaque jour, un nombre impressionnant d'arbres sont coupés, dans le but de produire des feuilles de papier.

Mais combien de feuilles de papier peut-on faire avec un arbre ?

La réponse : on estime qu'avec un arbre moyen, on peut produire près de 8500 feuilles.

Parallèlement à cela, un arbre mature moyen produit chaque année près de 120 kg d'oxygène à partir de CO₂.

Aussi, il élimine en un an le carbone équivalent à ce que produit une automobile qui roule pendant environ 42 000 kilomètres.

Dans cet objectif environnemental, le bulletin municipal sera disponible en ligne et téléchargeable sur notre site internet dont un lien direct sera communiqué sur notre page Facebook.

Nous pensons aussi à ceux qui n'ont pas accès à internet, et/ou dont la mobilité est réduite. Des exemplaires seront disponibles en mairie et pour ceux qui le souhaitent, une distribution en boîte aux lettres sera toujours possible.



Objectif Zéro Papier

Boîtes aux lettres et cidex

Certains cidex sont en très mauvais état ; bien conscient de cela et avant de procéder à leur renouvellement, le conseil municipal s'est posé la réflexion suivante : y a-t-il lieu de mettre des cidex partout ?

Quelque soit votre réponse, nous profitons de ce questionnaire pour rappeler qu'une boîte aux lettres doit être accessible depuis le domaine public, et placée au maximum d'un mètre à l'intérieur de votre propriété.



Cette réflexion est faite afin d'harmoniser la distribution du courrier dans l'ensemble de la Commune.

SONDAGE AUX HABITANTS

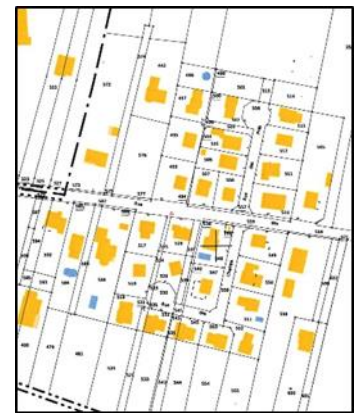
ECO-RESPONSABLES et PARTICIPATIFS

Réflexion sur la signalétique de quartiers

Le 1^{er} cas concerne les rues des Bergers – Cordiers et du Jardin (y compris impasse des cordiers et impasse du Chanvre) La pose de panneaux limitant la vitesse est prévue ; se pose aussi la question d'un sens unique à donner à ce quartier.

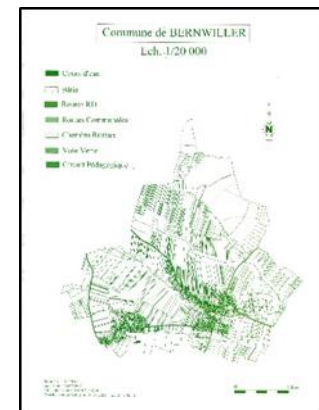


Le 2^{ème} cas concerne les rues des Vergers - Prés et des Champs. Se pose la question d'un sens giratoire.



Participation au projet de circuit pédagogique et d'empreinte environnementale

L'élaboration d'un circuit pédagogique et de découvertes est en cours avec la participation active de notre école. Le projet se veut ambitieux certes, car tous les thèmes touchant à notre Commune y seront abordés (histoire, géographie, patrimoine, arbres et maisons remarquables, biodiversité, ...), le tout accompagné d'un ouvrage servant de guide de ce circuit.



Et l'objectif suprême de ce projet repose sur la création d'une empreinte environnementale communale propre à notre village, mesurée de 2016 à 2020 et d'y comparer celle qui serait élaborée en 2026 sur les années 2021 à 2025.

Merci d'avance à tout(e)s celles et ceux qui voudront bien y contribuer.

